

Image not found or type unknown



Peut on quitter une personne qui est atteint de la maladie

Par **flopi29**, le **08/03/2008** à **15:20**

ma mere vit depuis 16 ans avec un homme qui est atteint de la maladie d'Alzheimer. depuis 6 ans . Depuis plusieurs années il n'y a plus rien entre eux. il a une petite retraite et paie le loyer. ma mere en revanche paie tout le reste. peut elle le quitter impunément? a-t-elle un droit de réserve? si les enfants de ce monsieur veulent le mettre sous tutelle doit-on regarder les biens personnels de ma mere?